



Si vous voulez préserver la qualité de vie de nos villages,
de la Combe de Savoie et de nos montagnes...

Rejoignez-nous !

Ensemble nous pouvons agir

Ce qui est nécessaire pour protéger notre vallée :

✓ **Arrêt des activités sonores nuisibles pour un retour au calme !**

Arrêt de l'activité commerciale sur la plateforme, avions et hélicos privés pour quelques privilégiés, comme démarré par SAF AEROGROUP en 2019

Arrêt de l'activité industrielle intensive de SI Aero Support Force (Groupe SAF) démarré fin 2020 avec une **véritable limitation des nuisances**

Arrêt des exercices de formation hélicoptère de X Aero training (Groupe SAF)

✓ **Expertise judiciaire**

Une référence de bruit et de mouvements sur l'été 2019 a été réalisée par Gémilis/Arlysière mais **les études précises sont cachées**. SAF, Gémilis, Arlysière refusent de réaliser, mesures de bruit et expertise judiciaire, demandées par les riverains

✓ **Arrêt du financement par Arlysière**

Les dégâts liés aux inondations, le coût de fonctionnement de l'aérodrome, la piste sont en majeure partie **aux frais du contribuable**, près de 160 000 euros de subvention votée pour 2026

Ce que souhaite SAF AEROGROUP

→ **légitimer son explosion d'activités et augmenter sa capacité de maintenance**

Passage de 3 à 13 plots pour réaliser **davantage de maintenance en simultanée**, augmentation des parkings hélicoptères

Mise à niveau des équipements qui n'ont jamais été conçus pour un tel développement afin de **répondre à toujours plus d'appels d'offres**

Création d'une hélisurface pour travailler et décoller **en même temps que les avions** alors qu'aujourd'hui ils sont obligés d'attendre

Ce que dit le dossier d'enquête publique

AVIS DÉFAVORABLE



Contrairement à ce que veulent nous faire croire SAF AEROGROUP, Arlysère, mairie de Tournon et préfecture de Savoie :

Il est **interdit de construire** de nouveaux bâtiments sur zone fortement inondable **car**

forte augmentation des risques pour la sécurité des biens et des personnes

Si mise aux normes, uniquement sur bâtiments existants

× SAF aerogroup souhaite **augmenter le nombre de salariés sur la zone régulièrement inondée**, déménager 2 sites actuellement loin des risques d'inondation et en parfait état [Tournon (formation) et Notre Dame des Millières (siège social)]

× cette nouvelle construction viendrait **empêcher** l'utilité de la zone humide, rôle de **zone tampon contre les inondations**

× la zone humide a été altérée par des remblais successifs qui ont **faussé les études environnementales** pour tenter de justifier l'autorisation de constructibilité



AUCUNE ETUDE préalable n'a été réalisée SUR :

→ l'impact des activités de l'aérodrome sur la santé humaine et l'environnement

- × aucune étude de bruit réalisée malgré la multitude de plaintes et l'impact sur la santé des riverains
- × aucune étude sur la qualité de l'air et la biodiversité
- × aucune étude fine sur le climat

→ comment ne pas polluer les sols aussi bien pour les assainissements que pour les produits nocifs utilisés par SAF aerogroup

→ la restructuration générale de l'aérodrome, bâtiments vétustes, assainissements non conformes, accès aux réseaux d'eau et d'électricité

CONCLUSION

Il ne s'agit pas d'une restructuration générale mais bien d'une nouvelle infrastructure pour asseoir le développement du SAF, qui fait d'ores et déjà de lourdes nuisances sur la population et notre environnement.

Signez la pétition en ligne du collectif :

<https://www.leslignesbougent.org/petitions/contre-le-developpement-de-laerodrome-dalbertville-17445/>

Soutenez financièrement la coordination et les recours juridiques du collectif :

<https://www.helloasso.com/associations/environnement-et-partage/collectes/petition>

Contactez l'association riveraine de protection de l'environnement, Environnement et Partage :

<https://environnement-et-partage.fr/etudes-et-protections-environnementales/>
environnement.et.partage@gmail.com

